

DECLARATION FINALE

des partenaires du projet communautaire Interreg IIIB- Medocc RECOFORME "Structuration de réseaux et d'actions de coopération sur la forêt méditerranéenne"

Naples - Torre del Greco (Campanie, Italie) – 19 mai 2006

Nous, partenaires du projet Interreg IIIB-Medocc **RECOFORME** "Structuration de réseaux et d'actions de coopération sur la forêt méditerranéenne" :

- il Parco nazionale del Vesuvio, Italie,
- la Generalitat Valenciana, Espagne,
- la Regione Umbria, Italie,
- la Consejería de Industria y Medio Ambiente de Murcia, Espagne,
- la Direcção Geral dos Recursos Florestais, Portugal,
- l'Agence publique du massif des Alpilles. France,
- et l'Association Internationale Forêts Méditerranéennes, France.

Remercions l'Union européenne (FEDER), l'Etat italien, l'Etat portugais, l'Etat français et le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur (France) **pour leur appui, qu'il soit financier, technique ou institutionnel.**

Nous adoptons la présente **déclaration finale** de ce programme européen en faveur des forêts méditerranéennes, dans le but de :

- **Conclure notre travail en proposant une évolution des politiques actuelles :**
 - sur la base de constats,
 - qui soulèvent des questions communes,
 - et qui appellent de nouvelles approches.
- **Susciter auprès des décideurs européens, nationaux, régionaux ou locaux l'attention nécessaire à l'appréhension des questions d'avenir concernant des territoires forestiers méditerranéens.**

1. A l'issue de nos trois années de travail commun, nous tenions à rappeler :

Les fondements, spécificités et problématiques majeures des forêts méditerranéennes

- Un **climat spécifique** (chaud et sec en été, accompagné de fortes pluies en hiver) aux répercussions multiples, qui se positionne au cœur des enjeux méditerranéens.
- Une longue histoire de **l'occupation humaine à l'origine** du caractère anthropisé de ces milieux : l'homme a agi depuis des millénaires sur la végétation spontanée, et a profondément transformé les paysages végétaux. Ces transformations et ces évolutions se poursuivent aujourd'hui.
- **Un des dix plus hauts lieux de la biodiversité menacée** au niveau mondial (écorégion prioritaire).
- Une **productivité (ligneuse) faible** comparée à celles des forêts tropicales et septentrionales (liée notamment au climat, du fait des faibles ressources en eau en période de croissance) **aux conséquences directes** sur la durabilité des **gestions sylvicoles, la prévention des risques et l'aménagement du territoire.**
- **Des situations disparates** (altitude, diversité des peuplements, forêts littorales ou d'arrière pays, proximité ou non des pôles urbains...) qui justifient notamment de parler des forêts et non pas d'une forêt méditerranéenne, **mais avant tout des dénominateurs communs à prendre en compte**, en termes de ressources, d'utilisation, de méthodes de gestion de la forêt ou de contexte économique local.
- Trois **dominantes issues des usages** de la forêt méditerranéenne, au centre **des questions d'avenir** de ces espaces¹ :
 - Décor, accueil, loisir, tourisme, cadre de vie, notamment à proximité des zones urbaines,
 - Espaces soumis à déprise agricole et recolonisés de manière spontanée,
 - Espaces de production (bois, liège, truffes...).
- Trois grands **types de risques naturels** indissociables des espaces naturels méditerranéens et du climat auquel ils sont soumis, qui sont d'ores et déjà des **préoccupations majeures** :
 - Incendie,
 - Inondations,
 - Érosion.

¹ Il est à ajouter que, hors programme RECOFORME, notamment qu'au sud et à l'est de la Méditerranée (Maghreb, Turquie...) la forêt constitue encore aujourd'hui un espace dont dépend la survie de population rurale.

Les tendances et évolutions mises en exergue par les six sites pilotes du projet RECOFORME

Les perceptions des territoires forestiers méditerranéens **évoluent très sensiblement**

Les **modifications sociales** des territoires forestiers méditerranéens sont systématiquement au cœur de **l'évolution des perceptions** de la forêt et de la diversité des **demandes sociales** qui en découlent.

Les forêts méditerranéennes sont des **espaces aux potentialités multiples non véritablement reconnues** par les décideurs et auxquels il peut être donné plusieurs destinations ou vocations qui peuvent se cumuler (ex : chasse, loisirs, cueillette, production...). Corrélativement plus les destinations ou vocations sont nombreuses et plus les **conflits d'usage** sont visibles (en rapport avec la multiplicité des acteurs).

Paradoxalement, cette **multifonctionnalité** se retrouve **limitée** lorsque les forêts méditerranéennes font l'objet d'une **approche trop sectorielle**.

Au cœur de ces tendances, on retrouve :

- D'une part
 - Une fonction de **production** qui diminue.
 - Des fonctions **tertiaires** qui se développent (paysages, loisirs...).

à mettre en parallèle avec :

- d'autre part
 - Une préoccupation accrue vis-à-vis de la forêt de la part des **citadins** dont le nombre ne cesse d'augmenter.
 - Une **société rurale** qui se désinvestit de la forêt (population en baisse et diminution des surfaces agricoles...).
- Un milieu pour lequel l'**insuffisance** de la **reconnaissance institutionnelle** (qui se ressent directement sur le manque des **moyens** affectés à sa gestion et le **caractère limité des réseaux** existants), est paradoxalement **inversement** proportionnel à sa **forte valeur** en tant que "**patrimoine**" et aux aménités **reconnues par la société**.
- Un milieu où la **production de bois n'assure déjà plus les revenus** nécessaires à une gestion **durable**.
- Un milieu où la **question foncière** (forêt privée, forêt publique) est **au cœur des enjeux** de gestion d'aujourd'hui et de demain, qu'ils soient **techniques, économiques, administratifs** ou **financiers**.

S'ajoutent des phénomènes de plus en plus prégnants, et qu'il est impératif de prendre en compte, pour pouvoir envisager l'avenir :

- La **pression démographique** liée à l'**héliotropisme**,
- Les **changements climatiques** qui vont toucher **plus fortement** les régions méditerranéennes :
 - Dont l'impact **sur la production** ligneuse ne peut être écarté.
 - Dont les **conséquences** en terme de **risques naturels** et de **biodiversité** ne peuvent encore qu'être sous évaluées.
 - Dont les risques d'extension vers le nord des surfaces soumises au climat méditerranéen ne sont pas à négliger.

2. Pour cela, nous apportons le concours suivant

Sur la base du bilan des travaux de RECOFORME, la réponse aux enjeux des forêts méditerranéennes nécessite que la mise en place des actions soit adaptée et basée sur :

- **L'accroissement** de la **connaissance** : des données écologiques, techniques, sociales...
- Une **approche cohérente** nécessairement et systématiquement **multifonctionnelle** : biodiversité, production, risques, paysages, loisirs...
- Le **partage des idées** et le **partenariat** : local, européen et méditerranéen – public et privé.
- Une **prise en compte** des **demandes sociales** et une **concertation adaptée**.
- Un nécessaire **arbitrage des conflits** de territoire.
- Une **communication** et une **animation** ciblées et continues, dès le début de toute action.
- Un **cadre cohérent d'orientations stratégiques**.
- Une **planification** établie sur une durée adéquate, dans le temps et dans l'espace.

- Une conception et une mise en œuvre d'**itinéraires techniques à adapter aux milieux méditerranéens**.
- La **création** et l'**adaptation** de **mesures** institutionnelles, juridiques et financières adaptées aux enjeux des forêts et des territoires forestiers.

Dans ce cadre, les partenaires proposent des pistes communes pour résoudre des problèmes rencontrés collectivement

EN TERME D'APPROCHE GLOBALE :

- **Rompre avec une approche trop sectorielle** de la forêt et de son appréhension, mais aussi **adopter** systématiquement une **approche transversale** et territoriale propre au **caractère multifonctionnel** des forêts méditerranéennes : production, économie, environnement, emploi, risques, loisirs, paysages...
- **Faire de la mise en cohérence et de la coordination les maîtres mots** des politiques et programmes européens en faveur des territoires forestiers :
 - **Etablir des plans d'orientation** à l'échelle **nationale ou européenne** qui veillent à la **cohérence** et **structurent** les aménagements forestiers en fonction de l'échelle d'intervention. Cette **planification "en cascade"** doit intégrer non seulement la gestion des forêts, mais aussi les politiques générales des territoires, les politiques de gestion des espaces protégés (comme ceux appartenant au réseau **Natura 2000**) et les politiques de prévention des **risques** (tels que l'incendie ou les inondations).
 - **Associer et regrouper les différents acteurs** à la gestion des territoires forestiers (propriétaires privés, publics, élus, institutions, associations...).
 - **Intégrer les problématiques foncières** dans la conception et la modification des outils permettant d'agir.
- **Intégrer les forêts méditerranéennes et leurs spécificités** dans les arbitrages et choix **d'aménagement des territoires**.
- **Renforcer les sources de moyens** financiers nécessaires à la gestion durable des biens et services non-marchands des forêts méditerranéennes en s'appuyant sur des axes tels que :
 - La **production conjointe** de ces biens publics avec des biens et services marchands.
 - L'augmentation de la prise de conscience et de la **valorisation** de la forêt comme **bien culturel** commun, renforçant ainsi l'implication des acteurs privés et publics.

- Les financements par la **collectivité publique** provenant des impôts.
- La **mutualisation** et les **économies d'échelles** pour des actions (jusqu'ici sectorielles) recentrées autour d'objectifs transversaux.
- **Adapter l'enseignement des forestiers** et des personnels des collectivités aux nouvelles techniques forestières en milieu méditerranéen.
- **Evaluer sur les territoires les retombées** à long terme des expérimentations menées.

EN TERME DE GESTION :

- **Renforcer le développement des sylvicultures spécifiques** et appropriées aux situations :
 - **En tenant compte** des **enjeux transversaux** et de la **demande sociale**, adaptées aux caractéristiques environnementales et à la diversité des milieux méditerranéens, adaptées à la situation socio-économique des populations concernées, mais aussi répondant aux contraintes de la gestion multifonctionnelle, et cela à un coût acceptable.
 - **En s'appuyant** sur des **outils d'analyse** du territoire forestier et de **collecte d'informations** précises et homogènes d'un territoire à l'autre.
 - **En valorisant la diversification** des **essences** locales, quand cela est possible, pour permettre un changement d'utilisation des territoires forestiers si cela devenait nécessaire. Le caractère évolutif des productions est une des garanties de la durabilité de l'utilisation des milieux.

EN TERME DE MOBILISATION DE LA RECHERCHE APPLIQUEE :

- **Le développement des concepts d'aménagement intégrateurs adaptés** à la Méditerranée.
- **La création de modes de calculs harmonisés** de la **valeur des externalités** des forêts méditerranéennes.
- **L'élaboration d'indicateurs communs** nécessaires pour partager des connaissances et pour évaluer les effets des interventions forestières sur les différents champs d'objectifs dont le bilan **hydrogéologique** d'un territoire.
- **L'analyse de la demande sociale méditerranéenne** et de son évolution en fonction des territoires, mais aussi au regard d'une population croissante.

- **L'anticipation des impacts des changements climatiques** sur les forêts méditerranéennes, et sur les techniques sylvicoles pour les anticiper.
- **L'expérimentation à long terme** sur les interactions entre l'aménagement forestier et la valorisation de la faune sauvage.

EN TERME DE COOPERATION :

- **Le renforcement d'une coopération au niveau scientifique** actuellement insuffisante dans le domaine de l'économie et de la forêt, en utilisant les instruments européens.
- **Le développement d'une coopération en matière de formation.**
- **La création d'un partenariat permanent avec l'Union européenne :**
 - Par la **consolidation du réseau** mis en place dans le cadre des programmes RECOFORME et INTERREG, axé en priorité sur les **risques naturels**, en élargissant à d'autres partenaires du bassin méditerranéen.
 - Par le biais d'un **Observatoire des forêts du bassin méditerranéen** dont la vocation d'animation de réseau s'appuierait sur une logique de fédération au niveau méditerranéen.
 - Par la mise en œuvre et la généralisation des résultats expérimentaux des travaux de RECOFORME, afin de dépasser le stade expérimental et de valoriser les acquis réalisés dans le cadre d'un programme européen exemplaire.

Fait le 19 mai 2006 à Torre del Greco.

Signataires :

Les signataires qui ont mené les expérimentations de gestion et d'aménagement forestier sur leurs territoires dans des **sites pilotes**, présenté les caractéristiques et problèmes rencontrés sur ces territoires, **débatu et partagé** de ces expérimentations et problématiques lors de la visite des sites pilotes, **approfondi** les aspects techniques lors des visites et des échanges bilatéraux, **capitalisé** les résultats de ces échanges et réflexions et **diffusé** très largement ces résultats auprès des acteurs concernés et de la société, sont :

- il Parco nazionale del Vesuvio,
- la Generalitat Valenciana,
- la Regione Umbria,
- la Consejería de Industria y Medio Ambiente de Murcia,
- la Direcção Geral dos Recursos Florestais,
- l'Agence publique du massif des Alpilles,
- et l'Association Internationale Forêts Méditerranéennes.